

25 MAI 1984

1938 /15.07

NG 15M

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI

Représentation Rwandaise  
 auprès de l'Agence

Monsieur le Ministre,

Suite au rapport de mission du 27/02/1984 de la Délégation rwandaise au Conseil d'Administration et à la Conférence Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique tenus à Paris du 7 au 14 Décembre 1983, je considère qu'il serait nécessaire de prévoir une représentation rwandaise au sein de cette Agence.

En effet, Monsieur le Ministre, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique a intervenu dans plusieurs projets de notre pays, particulièrement en ce qui concerne mon Département dans la réalisation du projet d'implantation des Chantiers des Jeunes de nature à encadrer et à former un nombre considérable de jeunes non scolarisés et déscolarisés.

En plus, l'Agence a intervenu pour le financement de l'étude sur l'emploi des jeunes au RWANDA, des colloques préfectoraux des jeunes, du IIème Séminaire National des responsables de la Jeunesse et d'une session de formation des alphabétiseurs bénévoles. En ce qui concerne les autres départements, nous citons d'importantes études sur la pharmacopée africaine et la médecine traditionnelle, l'énergie nouvelle et renouvelable, l'artisanat rwandais et le dictionnaire kinyarwanda.

.../...



Le Rapport de Mission du Conseil d'Administration et Conférence Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique  
(A.C.C.T)

---

Synthèse

Du 7 au 11 Décembre et du 12 au 14 Décembre 1983 s'est réuni respectivement, à Paris au Siège de l'A.C.C.T, le Conseil d'Administration de l'A.C.C.T et la Conférence Générale de l'A.C.C.T. La Délégation Rwandaise sous la conduite de Monsieur MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts au MINESUPRES, a participé aux travaux de ce conseil d'Administration et de la Conférence Générale de l'A.C.C.T.

**I. Rapport du Conseil d'Administration**

Comme souligné au départ, la conférence générale a été précédée par le conseil d'administration de l'Agence du 7 au 11 Décembre 1983. Après l'allocution du Président sortant, Citoyen BUKETI BUKAYI, le Conseil d'Administration a ouvert ses travaux en procédant d'abord par l'élection du bureau, ensuite par l'adoption de l'ordre du jour.

L'élection du bureau a porté Monsieur Raymond WEBER (Luxembourg) à la Présidence du Conseil d'Administration en remplacement du Citoyen BUKETI BUKAYI; quant à l'ordre du jour il a été fixé comme suit :

I. Ouverture des Travaux

II. Commission administrative et financière

III. Commissions des programmes

IV. Réunion plénière : qui a traité le projet de programme et de budget.

- Ouverture des travaux : a été caractérisée par le compte-rendu de la poursuite des travaux de réflexion sur l'avenir de l'A.C.C.T. Le Secrétaire Général de l'Agence a rappelé le voeu de voir l'Agence devenir mieux armée dans ses pratiques et dans ses structures, afin de permettre à la communauté des pays membres d'expression française, de relever les grands défis qui se posent à elle à l'aube du IIIe millénaire.

Le conseil d'administration a jugé utile la poursuite de la réflexion sur l'avenir de l'Agence, mais en tout état de cause il revient à la conférence générale de se prononcer sur ce sujet.

- La commission administrative et financière : Les travaux de cette commission se sont déroulés dans une atmosphère en peu tendue à cause de l'utilisation prestigieuse du budget en 1982, par le Secrétaire Général de l'Agence.

Cela a été constaté grâce à deux rapports concordants : Rapport du contrôleur financier d'une part, qui a fait remarquer que le taux de consommation du budget alloué aux programmes était nettement insuffisant; d'autre part le commissaire aux comptes a de son côté, relevé plusieurs faiblesses dans la gestion de l'Agence et l'exécution du budget.

- Commission des Programmes : Sur ce point, le conseil a d'abord débattu sur l'exécution des programmes 1982-1983, on a donc conseillé au Secrétariat Général de l'utilisation plus rationnelle du budget alloué aux programmes notamment l'amélioration du rendement des stages à l'Ecole Internationale de Bordeaux, par un choix plus judicieux des participants, ainsi que la gestion d'autres programmes tel que l'intensification de la coopération triangulaire, pour permettre à certains pays membres de mettre leurs expériences à la disposition d'autres pays membres par le canal de l'Agence.

Projet de programmes et de budget 1984-1985 :

Après l'examen du projet de budget 1984-1985 qui a été fixé au total à 212.703.702 FF le Conseil a passé à l'examen du projet de programme du biennum 1984-1985 en examinant les points suivants :

- a) Coopération scientifique et technique : Le souhait a été qu'une priorité absolue soit accordée aux recherches en vue de permettre une autosuffisance alimentaire conformément au Plan d'Action de Yamoussoukro.
- b) Culture : Compte tenu des moyens limités de cette organisation, l'accent devra être mis sur les actions pour lesquelles il est facile d'opérer un suivi au détriment des autres plus onéreuses et dont les répercussions ne sont pas évidentes.
- c) Education : Compte tenu de l'importance que revêt ce secteur, sa priorité a été soulignée ainsi que la richesse et la pertinence des programmes proposés.
- d) Concertation : Le principe qui a été retenu est d'organiser une conférence des Ministres des droits de la femme en 1985 dont les modalités seront déterminées plus tard.
- e) Formation : Le Programme de l'Ecole Internationale de Bordeaux a été reconnu comme un des plus importants de l'Agence, d'où la proposition d'une priorité budgétaire à cette école.
- f) Edition et diffusion : Il a été souhaité que l'Agence améliore ses moyens de diffusion <sup>en</sup> disposant dans chaque pays membres des bibliothèques où l'on pourrait trouver ses publications.
- g) Information et Relations publiques : Comme ce secteur fait mieux connaître l'Agence, il faudra le soutenir et surtout repenser sur la revue déjà existante, dans le sens d'une participation accrue des pays membres et d'un développement d'un réseau de <sup>Liaison</sup> liaison dans les pays.

h) Planification : Cette tâche revient au Secrétariat Général qui doit étudier un processus de programmation qui tiendra compte des besoins exprimés par chaque pays tout en mettant l'accent sur la coopération multilatérale, on a suggéré aussi de codifier plus rigoureusement la procédure de présentation des requêtes et des réponses.

## II. Rapport de la Conférence Générale

Les travaux de la Conférence Générale ont été ouverts par Monsieur Gratien TONAKPON Capo - Chichi (Benin) Président sortant de la Conférence Générale et qui fut remplacé par Monsieur Charles HELOU (Liban), il faut noter ici que cette conférence devrait avoir lieu au Liban mais que la situation politique de ce pays rendait cela impossible.

- L'ordre du jour suivant a été adopté :

- I. Rapport du conseil d'administration
- II. Rapport du bureau élargi de la conférence générale (1982-1983)
- III. Rapport sur les relations internationales et sur les bureaux régionaux et de antenne de New-york.
- IV. Nomination du commissaire aux comptes
- V. Lieu et dates de la Xe session de la conférence générale
- VII. Questions diverses

- Rapport du conseil d'administration : Dans son discours inaugural Monsieur Claude Cheysson Ministre Français des Relations Extérieurs avait mis l'emphase avec regret sur la mauvaise gestion du Secrétaire Général. Il a été donc conseillé à ce dernier de faire tout le nécessaire pour améliorer cette gestion, et au cas échéant de recourir à des spécialistes en gestion que mettraient gracieusement à sa disposition ~~les~~ les pays membres.

- Rapports du bureau élargi de la conférence générale (1982-1983)

Sur ce point on s'est basé surtout sur les programmes et l'emploi du budget alloué à l'Agence; compte tenu de l'apparence déficitaire de ce budget (212.703.702 FF dont seulement 106.259.000 FF sont consacrés aux programmes pour le biennum 84-85) pour ce faire, la conférence a demandé à chacun des membres de verser d'abord ses contributions au début de l'exercice (notons que le Rwanda est parmi le peu des pays qui payent régulièrement leurs contributions) ensuite la conférence a demandé au Secrétaire Général de dégager dans la programmation revisée pour 1984-1985, les priorités de programmes correspondant à 80% des crédits prévus.

La conférence a demandé encore au Secrétariat général de :

- solliciter les concours supplémentaires qui peuvent fournir les pays membres à la réalisation des programmes.
- Rechercher d'autres sources de financement
- Etudier les dispositions actuellement prévues par la prise en charge des délégués à l'occasion des réunions des instances.

- Rapport sur les relations internationales et sur les bureaux régionaux

La conférence générale a encouragé le Secrétariat Général de son idée d'implantation des bureaux de Lomé et d'un bureau à créer en Afrique Centrale; l'implantation de l'antenne de New-York, quant à elle, n'a pas été jugée opportune. La conférence l'a encouragé à poursuivre son action en souhaitant qu'elle permette d'accroître l'efficacité de l'Agence et d'obtenir des ressources financières supplémentaires. En ce qui concerne l'implantation d'un bureau régional en Afrique Centrale, la conférence générale n'a pu se prononcer sur le choix du lieu parce que plusieurs pays de la région, dont le Rwanda, le Burundi et le Zaïre, avaient posé leur candidature. Le Secrétariat Général poursuivra ses consultations avec les pays intéressés. Il a été suggéré enfin que le pays assument la Présidence de la conférence générale puisse assumer également la présidence de ces comités.

- Nomination du commissaire aux comptes

Après l'expiration du mandat du commissaire aux comptes qui était un Voltaïque, c'est un candidat du Cameroun qui va assumer les fonctions du commissaire aux comptes pendant 4 ans.

- Lieu et date de la prochaine conférence générale :

Sur ce point, le Sénégal a été retenu pour accueillir la prochaine conférence générale en 1985.

- Questions diverses :

Dans le cadre des actions de solidarité, le souhait a été exprimé de voir les régions affectées par la sécheresse bénéficier de vaccins.

- L'Agence devrait apporter un soutien à l'enseignement du français hors de l'aire francophone.
- Le Secrétariat de la presse écrite et parlée.
- La question du niveau de la représentation des Membres à la conférence générale a été soulevée en regard des dispositions de l'article 4 de la charte, lequel article précise que les délégations à la conférence générale sont de niveau ministériel.

C'est sur cette note que la conférence générale a clos ses travaux en formulant certaines recommandations dont l'amélioration de la gestion du budget alloué à l'Agence en tenant compte des programmes prioritaires.

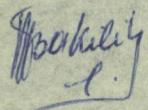
Avis

Pour un pays aussi actif que le Rwanda, parce que étant l'un des rares pays qui payent régulièrement ses contributions, Je suis du même avis que l'auteur du présent rapport qui dit que la représentation d'un cadre Rwandais au niveau du Secrétariat de l'Agence, renforcerait la bonne coopération déjà existante entre le Rwanda et l'Agence en question.

.../...

- Pour pouvoir élargir sa mission et sa zone d'influence, l'A.C.C.T doit s'imposer par le sérieux de sa gestion, la qualité de sa direction, la précision et l'efficacité de son action; et pour atteindre ces objectifs combien difficiles mais indispensables, il faudrait instaurer une harmonie plus parfaite entre le choix touchant aux programmes et les exigences budgétaires qui s'y rapportent.

Fait à Kigali, le 12/3/1984.  
BAKILIHO Euphrasie.-



m.d.

REPUBLICHE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DRP  
Avis et communication  
27/3/84  
Kigali, le 27. février. 1984..

N° 18.E/ 0288

OBJET:

Transmission du rapport de mission de la délégation rwandaise au Conseil d'administration et à la Conférence Générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, à Paris, du 7 au 14 décembre 1983.-

*D.G.J 15/01/84*  
*Date entrée : 28/02/84*  
*No Classement : 1159/15. 09/84*

Votre Excellence le rapport de mission de la délégation rwandaise qui a participé au Conseil d'administration et à la Conférence générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui ont tenu leur session à Paris du 7 au 14 décembre 1983. Le retard dans la transmission de ce rapport est dû au fait que j'ai dû d'abord m'occuper du volumineux rapport de la Conférence générale de l'Unesco.

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise  
KIGALI.-

S/C.de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
KIGALI.-

*Owono*  
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport de mission de la délégation rwandaise qui a participé au Conseil d'administration et à la Conférence générale de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique qui ont tenu leur session à Paris du 7 au 14 décembre 1983. Le retard dans la transmission de ce rapport est dû au fait que j'ai dû d'abord m'occuper du volumineux rapport de la Conférence générale de l'Unesco.

Cette session des instances de l'Agence qui a eu lieu au bout des deux premières années du mandat de l'actuel Secrétaire Général, Monsieur Owono Nguema, s'est déroulée dans un climat quelque peu tendu à cause d'un certain nombre de reproches qui étaient faits sur la façon de gérer l'Agence. Ceci a eu notamment pour effet l'adoption d'un budget déficitaire et le gel de certaines initiatives du Secrétaire Général à caractère politique.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir accepter l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus respectueux.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal  
KIGALI.-
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda en France  
70, BD.de Courcelles  
75017 Paris - FRANCE.-  
S/C.de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.-
- Monsieur le Membre de la délégation

MANIRAGABA-BALIBUTSA  
Directeur Général de la Culture et des Beaux-Arts

*MANIRAGABA-BALIBUTSA*

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE  
L'AGENCE DE COOPÉRATION  
CULTURELLE ET TECHNIQUE  
(Paris, 7-14 décembre 1983)**



*Rapport de Mission*

KIGALI, Février 1984

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE  
L'AGENCE DE COOPÉRATION  
CULTURELLE ET TECHNIQUE**

**(Paris, 7-14 décembre 1983)**



*Rapport de Mission*

KIGALI, Février 1984

## T A B L E   D E S   M A T I E R E S

---

<u>Introduction</u>	p.1
<u>Conseil d'Administration</u>	p.2 - 8
<u>Conférence Générale</u>	p.9 - 15
<u>Conclusions et Recommandations</u>	p.16
<u>Annexe I</u>	
Budget Biennum 1984-1985	p.17
<u>Annexe II</u>	
Rapport introductif au Conseil d'Administration du Secrétaire Général de l'ACCT, M. François Owono-Nguema	p.18 - 26
<u>Annexe III</u>	
Allocution d'ouverture du Président de la Conférence Générale	p.27 - 32
<u>Annexe IV</u>	
Discours de M. Claude Cheysson, Ministre des Relations Extérieures de la République Française	p.33 - 38
<u>Annexe V</u>	
Allocution de S.E. Monsieur Charles Helou, ancien Président de la République Libanaise	p.39 - 45

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE  
LA CONFERENCE GENERALE DE L'ACCT

Paris 7 - 14 décembre 1983

INTRODUCTION

Comme cela a lieu tous les deux ans, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique vient de tenir sa Conférence générale précédée du Conseil d'administration. Ces instances auraient dû tenir leurs assises au Liban conformément à la décision de la Conférence générale de Libreville (décembre 1981) mais la situation politique de ce pays rendait cela impossible. Seule la présidence de la Conférence générale a été confiée au Liban et non au pays du siège de l'Agence.

Ce document contient d'abord le rapport du Conseil d'administration qui a tenu ses assises du 7 au 11 décembre 1983, ensuite celui de la Conférence générale qui a tenu ses assises du 12 au 14 décembre 1983. La troisième partie est constituée d'annexes contenant surtout les divers discours prononcés à l'occasion des instances.

La délégation rwandaise était composée de Monsieur MANIRAGABA-BALIBUTSA, Directeur général de la culture et des beaux-arts au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Correspondant national de l'ACCT et de Monsieur Anastase NDEREBEZA, 2<sup>e</sup> Conseiller de l'Ambassade du Rwanda à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCT

Ouverture et élection du Bureau

Le Conseil d'administration a ouvert ses travaux à Paris, au Siège de l'ACCT, le 7 décembre 1983 à 9h30 par le Discours du Citoyen Buketi Bukayi, au nom du Chef de la Délégation du Zaïre, Président sortant du Conseil. Après lui, le Secrétaire Général de l'Agence a prononcé une allocution de bienvenue aux délégations et le Conseil a procédé à la constitution de son bureau composé comme suit :

- Président : M. Raymond Weber (Luxembourg)
- Vice-Présidents: -M. Hamed Zeghal (Tunisie)  
-M. Addourazak Bhourane (Comores)
- Rapporteur : M. Koffi Attignon (Togo)

Adoption de l'ordre du jour

Après une brève discussion sur le projet d'ordre du jour présenté par le Secrétaire Général, le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

1. - OUVERTURE DES TRAVAUX

- 1.1. Election du Bureau
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Compte Rendu de la poursuite des travaux de réflexion sur l'avenir de l'A.C.C.T.

2. - COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- 2.1. Compte Rendu de l'exécution du budget du biennum 1982-1983
- 2.2. Rapport du Contrôleur Financier et observations du Secrétaire Général
- 2.3. Rapport du Commissaire aux comptes et observations du Secrétaire Général
- 2.4. Rapport sur la gestion du personnel
- 2.5. Rapport sur la gestion administrative en vue de son amélioration
- 2.6. Rapport du Comité "Privileges et Immunités"
- 2.7. Questions diverses.

3. - COMMISSION DES PROGRAMMES

- 3.1. Programmes 1982-1983 : Compte Rendu d'exécution technique et financière
- 3.2. Rapport du Conseil Consultatif
- 3.3. Rapport du Comité du P.S.D. et candidatures au poste de Directeur Général du P.S.D.
- 3.4. Projet de programmes 1984-1985
- 3.5. Note d'orientation du plan à moyen terme 1986-1991
- 3.6. Questions diverses.

4. - REUNION PLENIERE

- 4.1. Projet de budget 1984-1985
- 4.2. Adoption du Rapport du Conseil d'Administration
- 4.3. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la Conférence Générale
- 4.4. Lieu et dates de la prochaine session du Conseil d'Administration
- 4.5. Questions diverses.

N.B. Par souci de commodité et d'efficacité, les deux commissions se sont réunies successivement et non simultanément.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Compte rendu de la poursuite des travaux de réflexion sur l'avenir de l'ACCT.

Le Secrétaire Général avait préparé un document de 301 pages contenant le résumé du rapport de la Commission interne de réflexion, la présentation synthétique des réponses des pays membres et gouvernements participants, le rapport du comité des sages, le rapport de la commission interne de réflexion et les réponses des pays membres et gouvernements participants. Le Secrétaire Général a rappelé le voeu de voir l'Agence devenir mieux armée dans ses pratiques et dans ses structures afin de permettre à la communauté des pays membres utilisant la langue française de relever les grands défis qui se posent à elle à l'aube du troisième millénaire. Le Conseil d'administration a estimé que la réflexion sur l'avenir de l'Agence est à poursuivre et qu'en tous les cas c'est à la Conférence générale qu'il revient de se prononcer sur le document.

### Commission administrative et financière

La commission a commencé ses travaux du biennum 1982-1983 sur une note négative en constatant qu'en 1982 le taux de consommation du budget alloué aux programmes était nettement insuffisant: 52%. Cette note négative s'est renforcée lorsque le contrôleur financier et le commissaire aux comptes ont présenté chacun leur rapport. Le contrôleur financier a mis l'accent sur le fait qu'on mettait des entraves à son indépendance vis-à-vis du Secrétaire Général; sur le manque d'une information complète, sur des réaménagements budgétaires irréguliers, sur une centralisation excessive de la gestion qui conduit au ralentissement du fonctionnement de l'Agence et, par voie de conséquence, au faible taux de consommation des crédits affectés aux programmes. De son côté, le Commissaire aux comptes a relevé plusieurs faiblesses dans la gestion de l'Agence et l'exécution du budget: certaines des dispositions du Règlement financier ne sont pas toujours respectées, le patrimoine de l'Agence est parfois cédé sans passer par des voies réglementaires, certains recrutements de personnel sont opérés sans respect des dispositions statutaires.

Suite à ces deux rapports qui sont concordants et suite à ce qui se disait parmi les délégations, il semble que les deux premières années du mandat du présent Secrétaire Général de l'Agence ont été marquées par la volonté de ce dernier de mettre les activités de prestige attaché à sa propre personne avant l'exécution du programme de l'Agence de même qu'il lui est reproché de gérer le personnel d'une façon trop autocratique et presque mesquine, ce qui handicape le bon fonctionnement de l'Agence et inhibe l'épanouissement des Agents.

Le Secrétaire Général n'avait pas l'air, au niveau du Conseil d'administration, de trop prendre au sérieux tous ces reproches et c'est plus tard lorsqu'il verra la fermeté des Français, des Canadiens et des Belges en ce qui concerne l'augmentation budgétaire qu'il comprendra la gravité de la situation.

### Commission des programmes

Le Conseil a d'abord eu à débattre de l'exécution des programmes 1982-1983 et des conseils ont été donnés au Secrétariat général en vue de l'amélioration de la gestion des programmes concernant notamment l'amélioration du rendement des stages à l'Ecole Internationale de Bordeaux par un choix plus judicieux des

participants, l'intensification de la coopération triangulaire permettant à certains pays membres de mettre leurs expériences à la disposition d'autres pays membres par le canal de l'Agence, l'amélioration du processus de programmation en confiant aux correspondants nationaux et au Bureau régional de Lomé un rôle plus important dans une programmation qui vise à déterminer en profondeur les besoins réels des pays.

Pour les actions de solidarité, il a été recommandé de se limiter strictement aux actions d'urgence, ponctuelles, précises et exceptionnelles.

Concernant les activités du PSD, le Secrétaire général a introduit le dossier du PSD dont le Comité a tenu sa réunion à Yaoundé du 10 au 12 novembre 1983. Le Président du Comité du PSD a présenté son rapport. Le Comité a proposé la nomination de Monsieur Ernest Hebert (Canadien) comme successeur de M. René Rivard (Canadien aussi) comme Directeur général du PSD. La contribution volontaire du Rwanda au budget du PSD pour un montant de 100.000 FF en 1983 avait été déjà enregistrée. A ce propos, la délégation rwandaise a posé la candidature du Rwanda comme membre du Comité du PSD. Cette candidature sera examinée à la prochaine session du Comité du PSD où le Rwanda sera invité comme observateur.

#### Projet de programme et de budget 1984-1985

Avant d'aborder l'examen des questions relatives au projet de programme du biennum 1984/1985, le Conseil d'Administration a estimé plus rationnel d'examiner au préalable le projet de budget.

Le budget de l'Agence en 1982-1983 avait été de 195.457.500 FF. Le Secrétaire général proposait un budget global pour 1984-1985 de 238.256.500 FF, ce qui représentait un accroissement de l'ordre de 35% et signifiait un accroissement de contribution des Etats membres du même ordre. Suite aux difficultés actuelles de l'économie mondiale et surtout suite aux difficultés de gestion qui se sont révélées à l'Agence pendant le biennum 1982-1983, la France, le Canada et la Belgique dont les contributions constituent à elles seules plus de 92% des contributions globales des Etats membres déclarèrent qu'ils ne peuvent pas permettre un accroissement budgétaire de plus de 8% ce qui revenait à l'adoption d'un budget largement déficitaire. Il faut remarquer aussi qu'un Comité ad hoc proposa un budget en augmentation de

8% ce qui donnait 80.125.038 FF pour 1984 et 86.535.041 FF pour 1985 soit un total de 166.660.079 FF pour 1984-1985, laquelle proposition fut retenue par le Conseil. Les appels du Secrétaire Général devant l'impossibilité de fonctionnement dans laquelle va le mettre un budget largement déficitaire ne firent pas changer d'avis les trois pays en question et le problème fut réservé à la Conférence générale.

Après cela, le Conseil passa à l'examen du projet de programme 1984-1985.

Après une brève introduction du document par le Secrétariat Général, le Conseil décida de donner des orientations générales précises au Secrétariat en vue de lui permettre de reformuler les programmes proposés.

Le Conseil recommanda par voie de conséquence :

- d'accorder la priorité aux projets déjà programmés et initiés;
- de retenir des projets qui peuvent être mis en route rapidement et ne requérant pas au préalable une longue étude;
- de mettre en route des projets qui associent les institutions culturelles et scientifiques des pays membres;
- de prendre en considération les besoins réels et immédiats des pays membres;
- de retenir en priorité les actions pour lesquelles un suivi peut être opéré;
- de poursuivre la collaboration avec les institutions francophones opérant dans les domaines analogues.

A l'issue de la présentation par les Directeurs Généraux des différents programmes concernant leurs secteurs d'activité, les discussions ont dégagé les grandes orientations suivantes :

#### 1) Coopération Scientifique et Technique

Il est souhaitable qu'une priorité absolue soit accordée aux recherches en vue de permettre une autosuffisance alimentaire, conformément au Plan d'Action de Yamoussoukro adopté par la Conférence des Ministres de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur.

## 2) Culture

Elle constitue un des domaines auxquels l'Agence devrait accorder la plus grande priorité. Compte tenu des moyens limités de notre Organisation, l'accent devra être mis sur les actions pour lesquelles il est facile d'opérer un suivi au détriment d'autres plus coûteuses et dont les répercussions ne sont pas évidentes. Les projets déjà initiés devraient être exécutés en priorité.

## 3) Education

La priorité de ce secteur a été également soulignée ainsi que la richesse et la pertinence des programmes proposés. Les opérations menées sur les langues nationales ont retenu l'intérêt de la plupart des délégations et constituent une priorité. Il a été souhaité qu'une collaboration plus étroite se développe entre l'Agence et les Conférences des Ministres de l'Education, de la Jeunesse et des Sports.

## 4) Concertation

Il a été proposé d'organiser en 1984 la Conférence des Ministres de la Communication pour laquelle les études techniques sont achevées. Le principe retenu est d'organiser une Conférence des Ministres des droits de la femme en 1985 dont les modalités seront déterminées plus tard. Un certain nombre de délégués ont appuyé les Conférences sur l'identité culturelle prévue à Dakar et sur les pays insulaires et enclavés prévue au VANUATU.

## 5) Formation

Le Programme de l'Ecole Internationale de Bordeaux a été reconnu comme un des plus importants de l'Agence et il a été proposé qu'une priorité budgétaire lui soit accordée. Les nouvelles orientations esquissées ont été saluées par le Conseil. L'Ecole Internationale de Bordeaux doit être un lieu de concertation et de rencontre des responsables des pays membres et un lieu de perfectionnement. Toutefois, il a été souhaité qu'elle s'associe aux institutions des pays membres dans sa mission de formation. Cette nouvelle orientation ne devra pas aller à l'encontre du souhait exprimé par les Instances de rentabiliser l'Ecole.

6) Edition et Diffusion

La mission de promotion et de diffusion des cultures oriente les actions de l'Agence en matière de relation et de diffusion des produits culturels, notamment dans le domaine des publications. Il a été souhaité que l'Agence améliore ses moyens de diffusion en disposant dans chaque pays membre des bibliothèques où l'on pourrait trouver ses publications.

7) Information et Relations Publiques

Ce secteur est important pour faire mieux connaître l'Agence. Il importe de s'attacher, compte tenu de la situation budgétaire, à améliorer les instruments existants, notamment AGECCOOP-LIAISON. Cette revue sera d'ailleurs repensée dans le sens d'une participation accrue des pays membres et d'un développement d'un réseau de liaison dans les pays.

8) Planification

Le Secrétariat étudiera un processus de programmation qui tiendra compte des besoins exprimés par chaque pays tout en mettant l'accent sur la coopération multilatérale entre plusieurs pays sur les thèmes d'intérêt commun.

Il est par ailleurs suggéré de codifier plus rigoureusement la procédure de présentation des requêtes et des réponses du Secrétariat.

A l'issue de ses travaux, le Conseil d'Administration a adopté un projet de recommandation à l'attention de la Conférence Générale rappelant, entre autres, au Secrétaire Général la nécessité d'appliquer strictement les dispositions du statut de personnel et du Règlement financier.

RAPPORT DE LA CONFERENCE GENERALE

La Conférence Générale a été ouverte par son Président sortant, Mr. Gratien Tonakpon Capo-Chichi, Ministre de l'Alphabétisation et de la culture populaire du Bénin. Ont pris également la parole, Monsieur Claude Cheysson, Ministre des Relations Extérieures de la République Française, Monsieur Charles Helou, ancien Président de la République du Liban ainsi que le Secrétaire Général de l'ACCT, Monsieur François Owono-Guema.

Après une minute de silence à la mémoire des victimes de la guerre du Liban, pays dans lequel aurait dû se tenir la Conférence Générale, il a été procédé à l'élection du bureau après modifications des articles 5.2 et 5.3 du Règlement intérieur de la Conférence Générale.

Le bureau a été constitué comme suit :

Président : S.E. Monsieur Charles Helou, ancien Président de la République du Liban

Vice-Présidents: S.E. Monsieur Claude Cheysson, Ministre des Relations Extérieures (France)

S.E. Monsieur Philippe Maureaux, Ministre-Président de l'Exécutif de la Communauté Française (Belgique)

S.E. Monsieur Emmanuel Mardia Dadiouari, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et de la Culture (Haute Volta)

S.E. Monsieur Cheikh Hamidou Kane, Ministre du Plan et de la Coopération (Sénégal)

S.E. Monsieur Jean Baptiste Tati Loutard, Ministre de la Culture, des Arts et de la Recherche Scientifique (Congo)

S.E. Monsieur Mohamed Djama Elabe, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (Djibouti)

S.E. Monsieur Cu Hy Can, Vice-Ministre de la Culture (Vietnam)

S.E. Mme Danielle de Saint Jorre, Secrétaire Générale Ambassadeur, Ministère du Plan et des Relations Extérieures (Seychelles)

S.E. Monsieur Saïd Belbachir, Ministre des  
Affaires Culturelles (Maroc)

Rapporteur Général : S.E. Monsieur Jacques-Yvan Morin,  
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires  
Intergouvernementales (Canada-Québec).

Après la constitution du Bureau, la Conférence générale a accepté l'adhésion de la République Arabe d'Egypte à l'ACCT comme Etat Associé.

Ensuite, l'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1) Rapport du Conseil d'administration
- 2) Rapports du Bureau élargi de la Conférence Générale (1982 et 1983)
- 3) Rapport sur les relations internationales  
Rapport sur les bureaux régionaux et de l'antenne de New-York
- 4) Nomination du Commissaire aux comptes
- 5) Lieu et dates de la Xe session de la Conférence Générale
- 6) Questions diverses.

Sur proposition du Canada, le document IX C.6.4 relatif à la réflexion sur les perspectives de développement de l'Agence a été retiré de l'ordre du jour.

#### 1. Examen du rapport du Conseil d'administration

Comme le Conseil d'administration, la Conférence Générale a travaillé dans une atmosphère assez lourde, le discours inaugural de Monsieur Claude Cheysson, Ministre français des Relations Extérieures et son allocution lors du dîner offert aux chefs de délégations au Quai d'Orsay ayant manifesté une certaine animosité envers la gestion du Secrétaire Général. La longue discussion sur la proposition du Conseil d'administration de créer un groupe de travail chargé de conseiller le Secrétaire Général dans la gestion administrative et financière a été sentie par celui-ci comme la marque d'un manque de confiance totale et a sans doute fini par faire comprendre au Secrétaire Général quelles sont les déficiences qu'on reprochait à son administration. Il a promis à la Conférence Générale de faire le nécessaire pour l'améliorer. Finalement, l'idée de création d'un groupe de travail spécial a été abandonnée mais il a été conseillé au Secrétaire Général de recourir, au besoin, à des spécialistes en gestion que mettraient gracieusement à sa disposition des pays membres.

### Programmes

A la demande de la Conférence, le Secrétaire général s'est engagé à présenter, au plus tard en mars 1984, un document de programmation actualisée, en tenant compte du budget adopté.

Plusieurs recommandations ont été formulées par la Conférence :

- l'Agence doit continuer à améliorer sa programmation en fonction de ses objectifs et de sa spécificité;
- tout en poursuivant le processus actuel de programmation qui comporte des réunions régionales et le concours des correspondants nationaux, le Secrétariat devra veiller à ce que les programmes répondent à des besoins concrets et favorisent le dialogue des cultures et la coopération inter-régionale;
- l'aspect essentiellement multilatéral de la programmation doit être maintenu, sans pour autant exclure d'autres formes de coopération pouvant intéresser un ou deux pays;
- le Secrétariat doit poursuivre ses efforts en vue de développer son rôle de coordination en même temps que sa collaboration avec les institutions et associations, francophones et autres, susceptibles d'apporter leur concours à la réalisation de ses programmes;
- le Secrétariat est invité à :
  - recourir autant que possible à la coopération horizontale qui occupe déjà une place importante dans ses actions;
  - veiller à ce que l'exécution des programmes assure des retombées concrètes dans les pays membres en impliquant les populations et les agents de développement;
  - utiliser les concours offerts par plusieurs pays membres pour la réalisation des programmes, et notamment, pour la mise en oeuvre du plan d'action de Yamoussoukro;
  - examiner la possibilité de confier à l'E.I.B., en plus de la réalisation des stages prévus dans la programmation, la responsabilité d'organiser certains stages à la carte.

Le Secrétaire général a indiqué qu'il tiendra le plus grand compte de ces recommandations. Il a souhaité qu'en recevant le document de programmation révisée, les pays puissent très rapidement lui

faire connaître l'apport qu'ils peuvent fournir à la réalisation des actions prévues. Il a évoqué enfin la possibilité pour les Membres de l'Agence de mettre sur pied, autour du correspondant national, des commissions internes susceptibles de favoriser leur participation aux programmes de l'Agence.

Budget 1984-1985

La Conférence générale, après avoir entendu certaines délégations proposer une augmentation du budget de l'ordre de 10%, a décidé d'approuver le budget présenté par le Conseil d'administration.

Ce budget s'élève à 212.703.702 FF pour le biennum 1984-1985. Les contributions des Membres de l'Agence à ce budget s'élèvent à 80.125.038 FF pour l'année 1984 et à 86.535.041 FF pour l'année 1985, soit un total de 166.660.079 FF pour le biennum. Cela représente une augmentation de 8% par rapport à 1983 (5% pour le budget et 3% pour les actions de solidarité) et de 8% également en 1985 (5% pour le budget et 3% pour les actions de solidarité). Les crédits consacrés aux programmes sont fixés à 106.259.000 FF pour le biennum.

Ainsi arrêté, ce budget fait apparaître un déficit de 18.023.623 FF.

La Conférence générale a donné mandat au Conseil d'administration pour examiner, à sa session de 1984, la situation budgétaire et financière de l'Agence. Si le taux de réalisation des programmes atteint ou dépasse 80%, le Conseil pourra autoriser un appel de contribution supplémentaire.

La Conférence a invité le Secrétaire général à :

- dégager dans la programmation révisée pour 1984-1985 les priorités de programmes correspondant à 80% des crédits prévus;
- solliciter les concours supplémentaires que peuvent fournir les pays membres à la réalisation des programmes;
- rechercher d'autres sources de financement;
- étudier les dispositions actuellement prévues pour la prise en charge des délégués à l'occasion des réunions des instances.

La Conférence a demandé à chacun de ses Membres de verser ses contributions en début d'exercice.

Il y a lieu de noter que le Rwanda est parmi le peu de pays membres de l'Agence qui payent régulièrement leurs contributions.

Rapport sur les relations internationales et sur les bureaux régionaux et l'antenne de New-York

Après avoir entendu le rapport du Secrétaire Général sur les relations internationales, les bureaux de Lomé et un autre bureau à créer en Afrique centrale et sur l'antenne de New-York, la Conférence générale l'a encouragé à poursuivre son action en souhaitant qu'elle permette d'accroître l'efficacité de l'Agence et d'obtenir des ressources financières supplémentaires. La Conférence a souhaité que le suivi des Conférences ministérielles soit assuré avec soin et que les projets de convention entre l'Agence, la CONFEMEN et la CONFEJES puissent donner lieu à une entente dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne le Bureau régional de Lomé, la Conférence a exprimé ses remerciements au Gouvernement de la République Togolaise pour les dispositions généreuses qu'il a prises pour faciliter son fonctionnement. La Conférence a demandé que les moyens suffisants soient donnés à ce bureau pour lui permettre de fonctionner, ce qui permettrait entre autres, de réduire les missions du Siège dans la région.

Concernant l'implantation d'un bureau régional en Afrique centrale, plusieurs pays de la région dont le Rwanda, le Burundi et le Zaïre s'étant portés candidats pour le recevoir, le Secrétaire Général n'a pas pu faire un choix. La Conférence a ainsi autorisé le Secrétaire Général à poursuivre ses consultations avec les Etats intéressés, en attendant que l'évaluation du bureau de Lomé et les moyens financiers permettent d'en envisager l'ouverture effective.

Quant à l'implantation d'une antenne de l'Agence à New-York, elle n'a pas été jugée opportune par la plupart des délégations étant donné surtout que la mission de l'Agence n'est pas politique mais technique.

La Conférence a invité le Secrétaire Général, pour les besoins d'une certaine concertation permanente entre les Etats membres, à explorer la possibilité d'avoir recours à un Comité

d'Ambassadeurs de ces pays auprès des divers organismes internationaux présentant un intérêt particulier pour l'Agence. Il a été suggéré que le pays assumant la Présidence de la Conférence Générale puisse assumer également la présidence de ces comités. Ces relations devraient viser essentiellement les questions qui peuvent privilégier l'originalité de l'Agence relative à la dimension culturelle du développement et, dans la mesure du possible, à recueillir des fonds.

#### Nomination des membres du Conseil Consultatif

A ce sujet, la Conférence a accepté la recommandation du Secrétaire Général de reporter l'examen de ce point à sa prochaine session.

#### Nomination du Commissaire aux comptes

Le mandat du Commissaire aux comptes qui était un ressortissant de la Haute Volta étant terminé, c'est un candidat présenté par le Cameroun qui va assumer, pour quatre ans, les fonctions de commissaire aux comptes. Ceci a été décidé après des consultations **assez longues** étant donné le nombre élevé de candidatures présentées à ce poste.

#### Lieu et date de la prochaine Conférence Générale

Le Sénégal et le Maroc s'étaient portés candidats pour accueillir la prochaine Conférence Générale en 1985 et c'est finalement le Sénégal qui a été retenu.

#### Questions diverses

Après l'adoption d'une motion de solidarité à l'adresse du Liban sur proposition du Maroc, plusieurs autres questions ont été soulevées :

- le souhait a été exprimé de voir les régions affectées par la sécheresse bénéficier de vaccins, dans le cadre des actions de solidarité;
- les critères définissant les actions de solidarité pourraient être réexaminés;
- le soutien que pourrait apporter l'Agence à l'enseignement du français hors de l'aire francophone a fait l'objet de propositions;

- le Secrétariat a été invité à améliorer son action d'information en direction de la presse écrite et parlée;
- le Secrétariat a été invité à tenir compte des diverses particularités des pays membres, en étudiant la mise sur pied de comités d'ambassadeurs;
- la question du niveau de la représentation des Membres à la Conférence Générale a été soulevée en regard des dispositions de l'article 4 de la Charte.

En effet cet article précise que les délégations à la Conférence Générale sont de niveau ministériel. C'est la délégation gabonaise qui a soulevé cette question en prétendant que les pays qui n'envoient pas de ministres à la Conférence générale ne s'intéressent pas à l'Agence. La délégation rwandaise a été obligée de protester publiquement contre cette affirmation et d'autres ont souligné que les pays sont souverains.

### Conclusions et recommandations

Comme cela a été souligné dans ce rapport, le Conseil d'administration et la Conférence générale se sont déroulés dans une atmosphère assez lourde à cause des problèmes de gestion qu'a connus l'Agence durant ces deux premières années du mandat du Secrétaire Général actuel. Cela a fait que les pays membres les plus riches ont imposé consciemment à l'Agence un budget déficitaire pour 1984-1985 avec possibilité de réajustement lors du prochain Conseil d'administration qui se tiendra fin 1984. Ce réajustement lui-même sera fonction de l'amélioration éventuelle de la gestion de l'Agence au cours de l'année 1984.

Toutes les initiatives du Secrétariat d'élargir la mission et la zone d'influence de l'Agence ont été également refusées par la Conférence générale précisément parce que l'Agence n'a toujours pas pu stabiliser son image de marque conformément à la mission lui assignée.

Le Rwanda n'a aucun représentant au Secrétariat de l'Agence alors qu'il est membre actif de l'Agence et qu'il est parmi les quelques pays membres qui payent régulièrement leur contribution et qui n'ont pas d'arriérés à payer.

D'une façon générale, la coopération entre le Rwanda et l'Agence se porte plutôt bien mais elle pourrait certainement s'améliorer encore si le Rwanda avait un fonctionnaire à l'Agence.

BUDGET BIENNIAL 1984-1985

Annexe I

D E P E N S E S		R E C E T T E S	
	1984		1984-1985
INSTANCES	1.0570.000	3.615.000	CONTRIBUTIONS
FONCTIONNEMENT	41.0203.000	44.672.000	FONDS DE RESERVE
PROGRAMME	53.0890.000	52.369.000	RECETTES ACCESSOI
SOLIDARITE	2.0403.751	2.596.051	DEFICIT
INVESTISSEMENTS	5.0248.500	5.136.400	10.384.900
	104.315.251	108.388.451	212.703.702

ANNEXE II

RAPPORT INTRODUCTIF AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SECRETAIRE GENERAL DE L'A.C.C.T.,  
M. François OWONO-NGUEMA.

---

Monsieur le Président,

Vous me permettrez de vous présenter, au nom des délégués présents comme à celui du Secrétariat tout entier, mes vives félicitations pour votre élection à la tête du Conseil d'Administration. Votre expérience, votre sagesse, s'appuyant sur celles des Vice-Présidents et des Rapporteurs sont les garants de la qualité des débats qui s'annoncent.

Je remercie, en même temps, le Président du Bureau sortant, S.E. le ~~Citoyen~~ LENGEMA DULLA MAKANGA YUBASA, et les autres membres de ce Bureau, pour l'excellence du travail fourni jusqu'à aujourd'hui.

Je ne manquerai pas, enfin, de saluer ici la présence, à la tête de la Délégation du Bénin, de S.E. Monsieur le Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire CAPO-CHICHI, qui assume, depuis Décembre 1981, les hautes fonctions de Président de la Conférence Générale.

Je distingue aussi une marque de l'intérêt que suscitent nos efforts dans la présence de Ministres au sein de certaines délégations. Cette seule participation prouverait, s'il en était besoin, l'attachement de nos pays à l'œuvre de Développement solidaire qui constitue l'objectif de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

La satisfaction que j'éprouve en retrouvant à l'ouverture de nos travaux toutes les délégations de nos pays, est malheureusement assombrie par l'obligation où nous nous sommes trouvés de ne pas réaliser le projet que nous avions tous formé : celui de réunir nos Instances à Beyrouth. Comme vous le savez, durant ces derniers mois, le Liban a vécu des

événements tragiques, et nous avons donc été contraints de réunir ce Conseil d'Administration au Siège même de l'Agence. Au nom du Secrétariat et en mon nom propre, je forme le voeu que le peuple libanais puisse, dans le proche avenir, connaître à nouveau les conditions de vie d'une paix stable et définitive.

Il vous appartient bien sûr, Monsieur le Président, d'ordonner les travaux du Conseil, grâce à l'ordre du jour proposé par le Secrétariat et aux documents qui vous sont soumis. Vous m'autoriserez à leur adjoindre une suggestion tendant à renouer avec la pratique inaugurée en Novembre 1982, à savoir que la Commission des Programmes et la Commission Administrative et Financière puissent se dérouler successivement. Cette procédure permettrait en effet, d'une part d'associer toutes les délégations, y compris les plus réduites, à tous les débats, d'autre part d'éviter d'éventuelles contradictions entre les décisions des deux Commissions, car il paraît indispensable que la plus parfaite harmonie soit instaurée entre les choix touchant aux programmes et les exigences budgétaires qui s'y rapportent.

Avant que ne s'ouvrent nos travaux, je voudrais enfin rapporter quelques autres faits :

- Le Conseil d'Administration précède la IXème Session de la Conférence Générale, terme du premier biennum de mon mandat. C'est dire que si en 1982-83, j'ai exécuté un Programme qui en fait n'avait pas été élaboré sous ma direction, je me considère en revanche comme pleinement responsable du projet de Programme qui vous est proposé pour 1984-85.
- Les différents documents qui vous sont présentés ont été proposés par la nouvelle équipe mise en place le 1er Janvier dernier, conformément à la décision que vous aviez prise en Novembre précédent.

Je rappelle à cette occasion les noms des Responsables alors nommés :

- Contrôleur Financier : M. Jacques HOYAUX
- Directeur Général de l'Education et de la Formation : M. Michel LUCIER

- Directeur Général de la Coopération Scientifique et Technique : M. Rémi CLIGNET
- Directeur Général de la Culture : M. Makhily GASSAMA
- Directeur de l'Administration et des Finances : M. Salem CHEIKH

J'ajouterai à cette liste, pour compléter votre information, le nom de M. Jean-Pierre BIONDI, que j'ai choisi comme nouveau Directeur de Cabinet, le 1er Septembre dernier.

Cette équipe n'a donc disposé en réalité que de quelques mois pour s'adapter à une Organisation Internationale telle que la nôtre, dont les mécanismes ne manquent pas de complexité. Elle a néanmoins respecté au mieux les délais de préparation des principaux documents puisque Budget et Programme ont été adressés aux Pays Membres le 21 Octobre. Elle s'est également efforcée de suivre vos recommandations tendant à l'allègement des mêmes documents. Par exemple, le projet de Programme, coté CA.3.4., comporte 200 pages, comme à Libreville, mais pour une programmation augmentée d'un tiers.

Les nouveaux cadres de l'A.C.C.T. ont pourtant été, par ailleurs, fort sollicités tout au long de leurs premiers mois de responsabilités, si l'on considère le nombre d'événements qui ont, en 1983, marqué la vie de l'Agence. Je citerai :

- En Mars, les six Réunions régionales de programmation, qui ont permis de recueillir les requêtes des Pays Membres;
- Les 1er et 2 Juin, la réunion du Conseil Consultatif dont le rapport vous est fait à la cote CA.3.2.;
- Du 6 au 8 Septembre, la convocation du Comité des Sages, troisième étape d'une réflexion collective engagée en Mai 1982, encouragée par le Conseil d'Administration de Novembre 82, et dont le compte rendu figure sous la côte CA.1.3.;
- Les 19 et 20 Septembre, la réunion des Correspondants Nationaux, et le 21 Septembre celle du Bureau Élargi, dont notre projet de programmation a cherché à retenir les remarques et critiques.

- Du 17 au 22 Octobre, à Yamoussoukro, la Conférence des Ministres de la Recherche Scientifique et de l'Equipement Supérieur;
- Du 10 au 12 Novembre enfin, la réunion annuelle du Comité Directeur du P.S.D. à Yaoundé, sur les recommandations duquel vous êtes traditionnellement appelés à vous prononcer (Document coté CA.3.3.).

Cela dit, j'en viens à la partie qui doit éclairer plus complètement les travaux des Commissions et de la séance plénière, je veux dire l'examen des décisions et recommandations du Conseil d'Administration de Novembre 1982, ce qui n'amènera à évoquer certains aspects de nos récentes activités.

Ainsi que vous avez pu le constater à la lecture des compte rendus qui vous ont été soumis, nous nous sommes attachés à mettre en oeuvre scrupuleusement ces décisions et ces recommandations. En ce qui concerne les domaines de l'administration, des finances et du personnel, les documents CA.2.4., CA.2.5., témoignent du souci de rigueur et d'austérité qui fut celui du Secrétariat. La stricte observance de ces mesures ne fut pas sans causer certaines difficultés, notamment en ce qui concerne le gel des effectifs. Par ailleurs, nous pouvons rappeler que, en 1983, quatre agents seulement ont bénéficié de promotion et qu'il n'y eut aucun avancement supplémentaire.

Dans le domaine des programmes, un même souci de respect des décisions et recommandations a guidé notre travail, aussi bien en ce qui concerne les réaménagements budgétaires de la Direction de la Coopération Scientifique et Technique, les quatre projets présentés par la Direction de la Culture, que la rédéfinition de notre politique en matière d'édition. Sur les huit décisions concernant la coopération scientifique et technique, une seule n'a pu être que partiellement exécutée.

S'il s'est confirmé qu'une "Encyclopédie de l'Islam" était raisonnablement hors des moyens de l'Agence, en revanche l'étude détaillée sur la libre circulation des productions culturelles a été achevée et le Répertoire du Patrimoine Culturel a été déjà réalisé pour neuf pays : Bénin, Burundi, Comores, Djibouti, Maurice, Sénégal, Seychelles, Togo et Tunisie.

De même en ce qui concerne l'important secteur de l'édition, nous nous sommes attachés à définir une politique qui, à partir d'un petit nombre de principes et la détermination de secteurs prioritaires, va nous permettre de conduire notre action avec cohérence et rigueur. Les projets, que nous soumettons à votre examen dans le Document CA.3.4., vous montreront également que nous avons associé, dans notre approche, Edition et Diffusion. Je signalerai, enfin, que le Comité de lecture a été créé en Août. Il s'agit d'un comité interne auquel seront associés des lecteurs extérieurs. Il sera opérationnel en 1984.

En ce qui concerne enfin les actions de solidarité, si les recommandations concernant la requête cambodgienne est en cours d'exécution par l'envoi d'ouvrages à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Phnom-Penh, en revanche il n'a pas été possible de répondre à des requêtes du Laos, les Autorités Laotianes n'ayant pas encore réagi aux propositions de l'Agence. Les principes définis à Libreville en 1981 et précisés lors du Conseil d'Administration en 1982, à savoir : limitation à des interventions exceptionnelles, ponctuelles et relatives aux seuls secteurs d'intervention de l'Agence ont guidé notre action. Cette observance constitue l'une des causes principales du taux d'exécution relativement modeste de ce programme. Par ailleurs, selon le voeu des Instances, un Comité ad hoc a été constitué afin d'assister le Secrétaire Général dans ce domaine d'intervention.

Il n'est pas lieu ici de développer un commentaire du Compte rendu d'exécution technique et financier de nos programmes. Je voudrais simplement formuler quelques remarques. Vous pourrez observer, ainsi que le précise l'introduction générale, que si le taux d'exécution du budget de programme actuel n'atteint pas le taux du biennum précédent, il ne sera pas inférieur aux taux des biennums antérieurs. Par ailleurs, nous ne devrons pas oublier, lorsque nous examinerons ces chiffres dans le détail, qu'il convient toujours de distinguer dans ce domaine entre taux de consommation d'un budget et taux de réalisation d'une opération.

En dépit des difficultés imprévues qui ont accru les tâches des services, la réalisation des programmes s'est déroulée de manière satisfaisante dans de nombreuses opérations : développement des banques de données en pédologie et en génétique, concours littéraires et cinématographiques, artisanat, Télévision Scolaire du Sénégal, publications scientifiques, informations pédagogiques, Production Harmonisée, Sahel Vert, sessions de coopération linguistique, perfectionnement technique de gestionnaires hospitaliers.

Des obstacles divers ont perturbé l'exécution de certaines actions : les uns sont d'ordre conjoncturel, tels que ceux rencontrés dans la réalisation de certains projets de production locale de matériels pédagogiques pour lesquels il est toujours difficile de suivre les calendriers prévus. Les autres sont liés à l'écart qui sépare nos intentions des conditions effectives d'exécution. C'est ainsi qu'après plusieurs années de travail dans le champ de la coopération horizontale, l'expérience acquise nous amène à rechercher à mieux définir ce concept.

Il convient enfin de signaler que les huit opérations suivantes ont fait l'objet, en 1983, d'une évaluation : Sahel Vert, publications scientifiques, réseau pédologie, Mallettes pédagogiques, Dossiers illustrés, Artisanat créateur, réfection de mosquée de Guédé, Projet Gourma. Ainsi est entamé le processus d'un contrôle plus étendu et plus approfondi des principaux secteurs d'action de l'Agence, qui nous permettra à la fois de mieux mesurer l'efficacité de nos entreprises et de mieux ajuster les moyens disponibles aux objectifs poursuivis. De plus, et c'est à mon avis l'un des intérêts majeurs de notre démarche, cette suite d'évaluation, en mettant en évidence tous les effets de nos programmes que des compte rendus annuels ne pourraient révéler, va nous aider à mieux définir la signification, à long terme, de notre action. En ce sens, l'évaluation ne constitue pas seulement un bilan du travail passé, mais aussi l'un des éléments essentiels qui guideront la prochaine évolution de l'Agence. Cette première phase d'une entreprise de longue haleine, nous en révèle également les difficultés, qu'il s'agisse des options méthodologiques ou de la mise en oeuvre pratique du choix des opérations sur lesquelles portera l'évaluation, ou de la

définition des rôles respectifs des services techniques, de la planification et du Bureau Régional de Lomé.

Dans le domaine de la concertation, je désirerais, avant que ne s'ouvrent les discussions, faire quelques remarques au sujet des Conférences Ministérielles. Quatre conférences avaient été inscrites dans notre programmation. L'une d'elles, celle des Ministres de la Communication a dû être reportée au prochain biennum, en raison à la fois de difficultés d'ordre conjoncturel et des limites de nos possibilités financières. Sa préparation a cependant été poursuivie comme prévu en début d'année.

La Conférence des Ministres de la Recherche Scientifique et de l'Enseignement Supérieur, qui s'est tenue en Octobre à Yamoussoukro, s'est déroulée, comme vous le savez, dans les meilleures conditions et a pleinement atteint ses objectifs. Elle s'inscrit dans la continuité de Luxembourg et de Vienne. Elle a permis de délimiter quatre champs d'action parmi lesquels figure, avec toute son importance, celui du Français langue scientifique. Je me dois de signaler toutefois que cette opération, qui en tous points ne peut que réjouir chacun d'entre nous parce qu'elle témoigne à la fois la continuité, le progrès et se fonde sur la concertation dans des domaines essentiels de notre avenir commun, nous a posé de difficiles problèmes financiers. Ces problèmes n'ont pu être résolus que par le recours à plusieurs réaménagements budgétaires. Il importe, à la veille d'un nouveau biennum, et dans la perspective de la tenue des futures Conférences Ministérielles, que nous prenions pleinement conscience de cet aspect des conditions réelles du succès de notre politique de concertation.

Il est bien évident, cependant, que si les capacités de financement figurent au premier rang des conditions indispensables à la tenue d'une conférence, elles ne suffisent nullement à en assurer le succès, et, qui plus est, elles ne sauraient être considérées comme l'unique contribution de l'Agence. De longue date, l'accord s'est fait sur ce point et chacun d'entre nous sait que le rôle de l'Agence ne saurait se réduire à celui d'un bailleur de fonds, d'une simple banque. Si Yamoussoukro a rencontré le succès que nous savons, c'est avant tout parce qu'un

travail intense et continu a permis une soigneuse préparation, qui associait aux services techniques de l'Agence tous les interlocuteurs concernés des Pays Membres.

Sur ce point du dialogue et de la collaboration avec nos partenaires dans la préparation des conférences qui se tiennent au niveau ministériel, il demeure encore, je dois le dire, de nombreuses améliorations à apporter dans nos relations avec la CONFEMEN et avec la CONFEJES. Nos participations à la Conférence de Port-au-Prince il y a un an, et à celle de Port-Louis il y a un mois, nous ont permis de mieux identifier les possibilités d'association aux choix d'orientation et à l'approfondissement des thèmes des travaux de ces conférences. Il nous faut continuer à travailler en ces sens, afin non seulement d'accroître les chances de succès des prochaines conférences, mais aussi de développer avec une meilleure cohérence l'ensemble de nos actions dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Au terme de mon intervention, je ne voudrais évoquer les propositions de programme que nous vous soumettons pour le prochain biennum, qu'en rappelant qu'elles aussi ont été directement inspirées par vos recommandations. Celles-ci nous ont amenés tout d'abord à rechercher un mode de présentation plus synthétique que ceux adoptés dans le passé, et nous espérons ainsi avoir pu faciliter votre travail. Nous nous sommes attachés, par ailleurs, à poursuivre les efforts de concentration des divers programmes et d'amélioration du rapport des coûts entre programmes et fonctionnement. Nous touchons ici, je dois le dire, à des limites qu'il nous serait difficile de dépasser. Quiconque, dans son examen de la programmation du prochain biennum, met en relation nos disponibilités financières, le nombre des agents et l'ensemble des actions à accomplir, pourra se rendre compte des difficiles conditions dans lesquelles nous sommes amenés à travailler, si nous voulons, non seulement accomplir toutes les opérations programmées, mais encore exécuter celles-ci au niveau de qualité que nous avons toujours recherché. Ici encore, nous ne nous considérons pas comme de simples "gestionnaires de fonds" et estimons qu'une bonne opération de l'Agence n'est pas seulement celle qui correspond à une saine exécution budgétaire, mais aussi celle qui revêt sa pleine signification eu égard aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Je me dois d'indiquer enfin que le projet de programme qui vous est proposé aujourd'hui se situe aussi dans une première phase d'évolution de l'Agence. Cette amorce d'une transition vers des changements plus profonds s'éclairera, pour vous à la lecture du document relatif aux "perspectives à moyen terme". Il appartiendra, évidemment, à notre Instance suprême de la Conférence Générale, d'étudier ces perspectives et d'aborder, en cette période qui marque un tournant décisif de notre existence, les grandes options qui détermineront l'avenir de l'Agence.

ANNEXE III

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE LA  
CONFERENCE GENERALE

Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,  
Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'A.C.C.T.,  
Honorables Délégués,  
Mesdames,  
Messieurs,

Il y deux ans, à Libreville, la Conférence générale me faisait l'honneur de m'élier comme Président de l'Instance suprême de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, me confiant ainsi, solidairement avec les autres membres de son Bureau, la responsabilité politique et morale de la vie de l'Agence pendant cet exercice.

Aujourd'hui 12 décembre 1983 où j'arrive en fin de mandat, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui, parmi vous, m'ont accordé leur confiance ou qui m'ont aidé à tenir les réunions de l'Agence sous les meilleures auspices. Mes remerciements vont tout particulièrement au Secrétaire général, Monsieur François OWONO-NGUEMA, et à tout le personnel de l'Agence pour les efforts inlassables et même les sacrifices qu'ils ont consentis pour faire de notre Agence ce qu'elle est aujourd'hui. Mes remerciements vont enfin à tous les Etats membres du Bureau Elargi de notre Conférence générale pour leur active et sincère collaboration.

Pendant les deux années de mon mandat donc, j'ai eu l'honneur de me trouver au premier rang des événements importants qui ont marqué la vie de l'Agence : l'élection de M. François OWONO-NGUEMA, en qualité de Secrétaire général de l'A.C.C.T. en décembre 1981, son installation officielle dans ses nouvelles

.... / ...

fonctions en mars 1982, les travaux des deux Bureaux Elargis en avril 1982 et septembre 1983, le dixième anniversaire de l'Ecole Internationale de Bordeaux et l'inauguration du Siège de l'Agence en novembre 1982.

Au cours de l'ensemble de ces manifestations, je me suis toujours efforcé de répondre à l'attente des Etats membres et associés et des Gouvernements participants, et de mériter ainsi l'honneur qu'ils ont fait à mon pays, la République Populaire du Bénin, et à son Gouvernement, en me confiant pour deux ans, la Présidence de la Conférence générale.

Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, les actes qu'en l'intervalle et dans le strict respect de la Charte de l'Agence, j'ai eu à poser, en accord avec tous les membres du Bureau Elargi, ont fait l'objet de rapports que vous aurez à étudier et à apprécier au cours de cette session.

Toutefois, au moment où je m'apprête à passer le relai à mon successeur, voudrais-je, avec votre bienveillante permission, livrer à la Conférence générale quelques considérations qui m'ont été inspirées par ma brève expérience à la tête de cette haute instance et, peut-être, formuler un souhait.

Notre monde contemporain, en cette veille du XXI<sup>e</sup> siècle, se trouve, avec angoisse, confronté à de grandes interrogations qui ont pour nom :

- la crise économique, financière et monétaire qui frappe si durement la plupart de nos différents pays, du Nord comme du Sud, industrialisés ou en développement,
- la détérioration constante des termes de l'échange au détriment des pays fournisseurs de matières premières, avec pour conséquence l'accroissement vertigineux de leur dette extérieure,
- l'explosion démographique, la faim et la misère dans les pays du tiers monde,

- les caprices climatiques et l'avancée du désert,
- les déséquilibres écologiques,
- les déficits énergétique et alimentaire,
- les handicaps au transfert des technologies,
- la persistance à grande échelle à travers le monde de ce fléau, de cette infirmité sociale qu'est l'analphabétisme,
- et, qui pourrait l'omettre, le spectre terrifiant de l'holocauste apocalyptique que les grandes puissances font planer sur notre humanité du fait de leur course effrénée aux armements,

Lorsqu'on analyse de près ces différentes questions, on se rend compte hélas, qu'en dehors des aléas climatiques qui font partie des éternelles adversités de la nature contre lesquelles l'Homo Habilis a appris à lutter avec succès depuis plus de trente-cinq mille (35.000) ans pour la survie de l'espèce. Les réponses à toutes les autres questions dépendent essentiellement de la volonté de l'Homme. Il s'agit de savoir si l'Homme, aujourd'hui est décidé à créer sur sa planète une société juste et équilibrée fondée sur des valeurs sociales et morales sûres et stables. Il s'agit de savoir si nous sommes prêts à nous remettre en question fondamentalement, à nous débarrasser d'un certain nombre de préjugés, pour instaurer dans le monde un nouvel ordre plus juste et plus humain. Quoi qu'il en soit, ce qui est sûr, c'est que la crise généralisée qui secoue actuellement le monde et les lourdes menaces à la paix ne relèvent pas du tout d'une inévitable fatalité. Les fils ténus auxquels est lié le destin de l'Humanité ne sont plus aux mains des parques; ils sont désormais dans nos propres mains. Car, à la vérité, cette crise de la conjoncture internationale est avant tout une crise de la civilisation.

Or, voilà que, il y a déjà treize ans à Niamey, face à ces grands défis que nous devons vite relever avant qu'il ne soit trop tard, d'illustres Hommes d'Etat de notre monde francophone ont forgé et remis entre nos mains, un instrument de choix pour tisser entre nos peuples "une nouvelle solidarité" fondée sur une coopération multilatérale culturelle et technique, la

promotion et la diffusion des cultures des Hautes Parties contractantes sur un pied d'égalité et dans le respect de leur souveraineté et de leur originalité. Cet instrument, vous vous en doutez, c'est bien l'AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE.

Mais depuis treize ans, à l'usure du temps et avec l'évolution des temps, cet instrument, comme de naturel, s'est bien émoussé, et nous devons, en toute lucidité et responsabilité, le reprendre et l'affûter pour mieux l'adapter aux tâches nouvelles que nous imposent les grands défis qu'il nous faut coûte que coûte relever en cette fin de siècle.

Aujourd'hui que, depuis la Conférence Mondiale de Mexico sur les Politiques Culturelles, la dimension culturelle du développement est enfin reconnue et proclamée par cent-cinquante-huit pays membres de l'U.N.E.S.C.O.; aujourd'hui qu'avec ses trente Etats membres, ses six Etats associés et ses deux Gouvernements participants, l'A.C.C.T. représente un dixième (1/10e) de l'humanité et recouvre la plupart des grandes aires culturelles de notre planète, nous devons prendre conscience de nos nouvelles responsabilités, et les assumer, si nous voulons encore gagner le Pari du siècle fait, il y a treize ans, par les Pères fondateurs de notre Agence.

La devise de l'A.C.C.T. : "Egalité - Complémentarité - Solidarité", en cela, constitue aux yeux de ma délégation, tout un programme.

Certes, la langue française qu'à divers titres, et dans différentes proportions nous utilisons les uns et les autres dans cette communauté d'Etats, peut être un moyen efficace de communication et de compréhension, un facteur de regroupement. Et à ce titre, nous devons tous contribuer à son développement et à sa diffusion. Mais à notre avis, la francophonie à l'A.C.C.T. ne saurait être pour nos peuples respectifs une fin en soi, tant il est vrai que, si les grands préalables qui conditionnent la "nouvelle solidarité" ne sont pas correctement résolus, et en temps opportun, cette langue française que nous avons en commun ne nous servirait, au bout du compte, qu'à mieux exprimer

et étaler au grand jour nos contradictions d'intérêt et les injustices socio-économiques dont seraient victimes nos peuples du fait de valeurs surannées et désuètes imposées pour régir l'ordre du monde, en dépit du bon sens et de la raison.

Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, Honorables délégués, notre grand pari à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, aujourd'hui comme hier, c'est de bâtir sur des bases sûres et durables "une nouvelle solidarité" entre nos peuples, et de diffuser, par la langue française aussi bien que par nos langues nationales, un nouvel humanisme capable de sauver le monde de la débâcle morale et de la perdition. Entreprise ambitieuse, sans doute, mais non pas une entreprise prométhéenne au-dessus de nos capacités ! L'enjeu, à notre avis, c'est de ne pas nous placer demain dans cette position, combien monstrueuse, absurde et inconfortable où nous aurions les pieds dans le XXI<sup>e</sup> siècle, mais la tête dans le Néanderthal.

La problématique de revitalisation et de redynamisation de l'A.C.C.T. est là, et c'est là qu'il faut rechercher les vraies causes de l'insuffisance de moyens financiers dont souffre l'A.C.C.T., eu égard à ses programmes dans les Etats. Et dans ce cadre, les objectifs stratégiques de ces programmes doivent être en adéquation totale avec les priorités de développement.

Mesdames et Messieurs, Honorables délégués, il s'agit là d'un impératif découlant de l'attente angoissée de nos peuples, et d'ores et déjà, je formule le souhait que nos délibérations puisse combler cette légitime espérance et faire gagner à l'A.C.C.T. son pari, malgré les difficultés conjoncturelles, en réalisant concrètement et de façon vivante dans notre famille francophone le "Dialogue Nord-Sud", projet sur lequel des géants de l'arène internationale se sont butés ! La gageure est grande, mais elle est bonne !

.../...

C'est sur ces mots d'espoir et ce souhait de plein succès à nos travaux que je déclare solennellement ouvert ce jour, lundi 12 décembre 1983, la IX<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'A.C.C.T.

Je vous remercie.

ANNEXE IV

DISCOURS DE M. CLAUDE CHEYSSON,  
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE  
LE 12 DECEMBRE 1983

---

MESSIEURS LES PRESIDENTS, MESSIEURS LES MINISTRES,  
MESSIEURS LES AMBASSADEURS, MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES DELEGUES, MESDAMES ET MESSIEURS.

L'HORRIBLE TRAGEDIE QUI DEVASTE LE LIBAN AURA EU  
ENTRE AUTRES EFFETS DE PROVOQUER POUR LA TROISIEME FOIS  
L'ANNULATION DE LA TENUE DE NOS ASSISES A BEYROUTH. CE N'EST  
DONC PAS CETTE ANNEE ENCORE QUE NOUS POURRONS NOUS REUNIR  
AU MILIEU DE CE PEUPLE LIBANAIS QUE TOUS ICI NOUS ADMIRONS  
ET NOUS AIMONS, DANS SA DIVERSITE, DANS SON COURAGE, DANS  
SON ATTACHEMENT A LA LIBERTE. AU MOMENT DE VOUS ACCUEILLIR  
A PARIS, ET D'EXPRIMER LE PLAISIR QUE J'AI A VOUS Y RETROUVER,  
JE VEUX EVOQUER CETTE GUERRE QUI RUINE UN PAYS FONDAMENTALEMENT  
ATTACHE A LA COMMUNAUTE DES NATIONS D'EXPRESSION FRANCAISE.  
JE VEUX LUI EXPRIMER, EN NOTRE NOM COMMUN, LA SOLIDARITE  
PROFONDE DE TOUS CEUX QUI SONT ICI PRESENTS, ET DE TOUS CEUX  
QUI CONSTITUENT NOTRE ORGANISATION.

CET HOMMAGE, JE LE PRESENTE AU PRESIDENT CHARLES  
HELOU QUE LE PRESIDENT DU LIBAN A DESIGNE POUR ETRE PARMI  
NOUS LE PORTE-PAROLE DE SON PEUPLE. ET JE ME FELICITE QU'IL  
SOIT APPELE A PRESIDER LA CONFERENCE GENERALE.

\*

\* \* \*

LE COMBAT POUR L'AFFIRMATION DE L'IDENTITE DE  
CHACUN, QUE LE PEUPLE DU LIBAN MENE DANS LE SANG, NOUS DEVONS  
TOUS L'EXPRIMER EN COMMUN AU SEIN DE L'AGENCE. UNE MISSION  
ESSENTIELLE DE CELLE-CI N'EST-ELLE PAS DE PERMETTRE A CHACUN  
D'AFFIRMER SA CULTURE, SON DROIT A LA DIFFERENCE ?

.../...

ENSEMBLE, ALORS, NOUS NOUS ENRICHISONS DE CE QUI NOUS DIFFERENCIE. C'EST LA VOCATION HUMANISTE DE L'AGENCE. NOUS NOUS SOUTENONS L'UN L'AUTRE DANS L'EPREUVE; ET CECI RENFORCE CHACUN ET RENFORCE NOTRE COMMUNAUTE.

ENSEMBLE AUSSI, NOUS DEVONS REALISER DES PROJETS QUI EXPRIMENT LA VOLONTE DE COOPERATION MULTILATERALE. NOUS SOMMES ICI A UN LIEU DE PREDILECTION POUR TENTER DE REONDRE AU DEFI NE DE L'EVOLUTION DES TECHNIQUES MODERNES, QUI TROP SOUVENT MENACE NOTRE VIE PROFONDE, NOTRE CULTURE, ET ICI, J'AJOUTERAI, QUI MENACE LA LANGUE FRANCAISE, LANGUE MATERNELLE DES UNS, LANGUE SECONDE DES AUTRES, LANGUE DE COMMUNICATION INTERNATIONALE ET D'ACCES A UNE CULTURE.

FONDEE SUR CES OBJECTIFS, NOTRE COMMUNAUTE SE REVELE ATTRACTIVE ET JE SUIS HEUREUX, TRES HEUREUX DE SALUER LA PRESENCE PARMI NOUS DU REPRESENTANT D'UN DES PEUPLES QUI A MARQUE L'HISTOIRE DU MONDE PAR SON APPOINT CULTUREL; JE SALUE L'EMINENT REPRESENTANT DE L'EGYPTE QUI NOUS REJOINT ET NOUS APORTE LA RICHESSE DE SON PASSE ET L'AMBITION DE SON PRESENT ET DE SON AVENIR.

LES LIENS ENTRE NOUS ONT ETE TISSES DANS L'HISTOIRE, PAR L'HISTOIRE, DE FACON PARFOIS ACCIDENTELLE, PLUS SOUVENT PAR LA VOLONTE DE NOS PEUPLES. DES CONCEPTIONS JURIDIQUES ONT ETE POSEESEN COMMUN, LA CREATION LITTERAIRE ET ARTISTIQUE DANS UNE MEME LANGUE A EXPRIME DES ELEMENTS COMMUNS DE NOS CULTURES. AUJOURD'HUI LA COMMUNICATION PAR LES MEDIAS DONNE DE MERVEILLEUSES POSSIBILITES DE NOUS RAPPROCHER DANS LA COMMUNAUTE QUI NOUS RASSEMBLE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS Y SONT PROFONDEMENT ATTACHES. NOTRE PROJET CULTUREL EXTERIEUR, COMPLEMENT INDISPENSABLE DE L'ACTION CULTURELLE AMBITIEUSE A L'INTERIEUR, S'ATTACHE D'ABORD A LA DEFENSE ET A LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE QUI EST UN MERVEILLEUX PATRIMOINE COMMUN. DE NOUVEAUX ORGANISMES VIENDRONT PROCHAINEMENT INSPIRER, GUIDER ET GERER LA POLITIQUE DE NOTRE PAYS DANS CE DOMAINE : UN HAUT CONSEIL, ORGANISME DE REFLEXION PLACE AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET OUVERT A DES PERSONNALITES EMINENTES, COMME LEOPOLD SEDAR SENGHOR, DONT JE SUIS HEUREUX DE SALUER ICI LE NOM ET L'OEUVRE.

UN COMITE CONSULTATIF AUPRES DU PREMIER MINISTRE ; ENFIN UN COMMISSARIAT GENERAL DE LA LANGUE FRANCAISE, CHEVILLE OUVRIERE DE L'ENSEMBLE ET QUI A UNE VOCATION INTERMINISTERIELLE MARQUEE. AINSI SERA ASSUREE L'INDISPENSABLE COORDINATION DES EFFORTS ENTREPRIS PAR LA FRANCE POUR MENER UNE POLITIQUE ACTIVE, DONT BIEN EVIDEMMENT MON PROPRE DEPARTEMENT MINISTERIEL A LA RESPONSABILITE A L'EXTERIEUR EN ETROITE COORDINATION AVEC LES MINISTERES DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION NATIONALE.

LES SERVICES PLACES SOUS MON AUTORITE AGISSENT EN LIAISON AVEC LES RESPONSABLES DE VOS PAYS ; ILS ASSURENT L'INDISPENSABLE CONCERTATION AVEC L'AGENCE, COMME AVEC L'UNESCO ET LES AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX COMPETENTS.

\*

\* \* \*

LA DETERMINATION D'ACTION CULTURELLE REDOUBLEE ET RENOUVELEE (JE PENSE DE NOUVEAU AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION) COMPORTE UNE ATTENTION SOUTENUE AUX ACTIONS MENEES DANS CES AGENCES INTERNATIONALES, AU PREMIER RANG DESQUELLES DOIT SE SITUER L'A.C.C.T. L'AGENCE EST POUR LA FRANCE L'ORGANISME CENTRAL AUQUEL DOIVENT SE CONSACRER NOS SOINS, ET AUTOUR DUQUEL DOIVENT SE REGROUPER NOS ESPERANCES ET NOS AMBITIONS.

C'EST ASSEZ DIRE QUE NOUS ENTENDONS LA VOIR OCCUPER UNE PLACE IMPORTANTE ET AVOIR UN ROLE EFFICACE PARMI LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. ELLE DOIT, C'EST UN DEVOIR, S'IMPOSER PAR LE SERIEUX DE SA GESTION, LA QUALITE DE SA DIRECTION, LA PRECISION ET L'EFFICACITE DE SON ACTION.

ON NOUS DIRA QUE LES MOYENS DE L'AGENCE SONT LIMITES, VOIRE INSUFFISANTS. C'EST VRAI. MAIS IL N'EN EST QUE PLUS IMPORTANT QU'ILS SOIENT UTILISES AU MIEUX : OR, NOUS SOMMES NOMBREUX ICI A NOUS INQUIETER DES RETARDS DANS LA CONSOMMATION DE DOTATIONS BUDGETAIRES, -QUE JE VIENS / RECONNAITRE FAIBLES, VOIRE INSUFFISANTES-. DANS LA CRISE BUDGETAIRE SEVERE QUE TRAVERSENT TOUS NOS PAYS, CECI CONTRIBUE A DECOURAGER CEUX QUI VOUDRAIENT DEFENDRE LES PROPOSITIONS SOUVENT SEDUISANTES INTELLIGIMENT FAITES PAR LE SECRETARIAT.

.../...

CELUI-CI DOIT PROUVER SON EFFICACITE QUE NOUS SAVONS GRANDE, MAIS QUI EST PARFOIS MAL PERCUE A L'EXTERIEUR. J'EN APPELLE A LA SERENITE, A LA CONCERTATION ET A L'HARMONIE EN SON SEIN; ILS DONNERONT TOUTES LEURS CHANCES A LA MOBILISATION DES COMPETENCES QUI SONT INCONTESTABLES ET DES BONNES VOLONTES QUI SONT NOMBREUSES.

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL, NOTRE SOUTIEN NE VOUS SERA PAS COMpte AFIN QUE VOS SERVICES PARVIENNENT A ATTEINDRE EFFECTIVEMENT LES OBJECTIFS BIEN CONCRETS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VIENT DE FIXER, AFIN QUE LES CREDITS QUE LA RIGUEUR DES TEMPS NOUS CONDUIT HELAS ! A LIMITER SOIENT EFFICACEMENT CONSACRES A L'AMELIORATION DU SAVOIR, A L'EPAANOISSEMENT DES CULTURES ET AU MIEUX-ETRE DE NOS PEUPLES. LES CHARGES DU FONCTIONNEMENT SONT CERTES IMPORTANTES; J'AI HATE QUE LES ACTIONS REELLES DE L'AGENCE EN FASSENT RAPIDEMENT MESURER A TOUS LA NECESSITE.

BIEN SUR, AUCUN DE NOUS N'IGNORE LA COMPLEXITE ET LES CONTRAINTES QUI CARACTERISENT L'ACTION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES; LA BUREAUCRATIE INTERNATIONALE A SES EXIGENCES QUE, CROYEZ MOI, JE CONNAIS D'EXPERIENCE. MAIS LA VOLONTE POLITIQUE QUI A AMENE LES FONCTIONNAIRES DE L'AGENCE A Y CONSACRER UNE PARTIE DE LEURS VIES ET QUI NOUS RASSEMBLE ICI AUJOURD'HUI DOIT NOUS PERMETTRE DE LES SURMONTER.

\*

\* \* \*

L'AGENCE N'EST PAS NEE D'UN RAISONNEMENT ABSTRAIT, DE CONSTRUCtIONS THEORIQUES IMAGINEES PAR DES DIPLOMATES ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES. ELLE REPONDAIT DES SON ORIGINE A UN BESOIN REEL, RESENTI INSTINCTIVEMENT PAR NOS PEUPLES, ET QUE DES HOMMES POLITIQUES, COMME LES PRESIDENTS SENGOR, ET BOURGUIBA ONT EU LE GRAND MERITE DE RECONNAITRE ET D'EXPRIMER : CE BESOIN ETAIT CELUI DE PERMETTRE A DES JEUNES, A DES SPORTIFS, A DES EDUCATEURS, A DES RESPONSABLES DU DEVELOPPEMENT ET A BIEN D'AUTRES DE SE REUNIR PERIODIQUEMENT.

CERTES, A MESURE QUE SONT NEES LES INSTITUTIONS QUI NOUS RASSEMBLENT, LES ELANS ET L'ENTHOUSIASME ONT PU PARAITRE S'AFFADIR. MAIS LE FOISONNEMENT DES ASSOCIATIONS QUI RASSEMBLENT LES PARLEMENTAIRES, LES UNIVERSITES, LES JURISTES,

LES MAIRES DE GRANDES VILLES, LES JOURNALISTES, LES HOMMES DE SCIENCES, LES TECHNICIENS ETC... DEMEURE FECOND. IL TEMOIGNE DE LA VITALITE DES INITIATIVES PRISES A TRAVERS LE MONDE PAR DES HOMMES QUI UTILISENT LE MEME LANGAGE, UN LANGAGE RICHE ET EXPRESSIF. CES HOMMES LA PEUVENT AINSI MIEUX SE COMPRENDRE. C'EST TOUTE L'INSPIRATION DE VOTRE ACTION PAR L'INTERMEDIAIRE DU COMITE CONSULTATIF DE L'AGENCE ET DE VOTRE SOUTIEN ACTIF PAR LE PROGRAMME DE "CONCERTATION".

UN LIEN NOUS UNIT, NOTRE LANGUE QUI AFFIRME UNE VOCATION A L'UNIVERSEL, PARCE QUE POUR CEUX QUI LA PRATIQUENT COMME POUR CEUX QUI UTILISENT D'AUTRES IDIOMES, LE FRANCAIS A ETE ET DEMEURE LA LANGUE DES PARTISANS DE LA LIBERTE. C'EST NOTRE FIERTE. ELLE DOIT MARQUER LA SPECIFICITE DE L'AGENCE.

COMPTE TENU DES CIRCONSTANCES BUDGETAIRES, CEPENDANT, L'AGENCE NE PEUT PRETENDRE ELARGIR LE DOMAINE DE SES INTERVENTIONS.

#### Y-A-T-IL CONTRADICTION ?

NON; ET LA QUALITE DES PROGRAMMES QUI ONT ETE SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN ATTESTE. CERTES, L'AGENCE NE RESOUDRA PAS LE PROBLEME DE LA FAIM, OU CEUX NES DE LA SECHERESSE, OU CEUX QUI RESULTENT DE L'INEGALITE DES CONDITIONS DE VIE, OU CEUX ENCORE QUI DECOULENT DE L'ENCHERISSEMENT ET DE LA PENURIE DE L'ENERGIE. ELLE PEUT NEANMOINS MARQUER DE L'INTERET POUR LA DIFFUSION DES TECHNIQUES; ELLE PEUT CONTRIBUER MODESTEMENT A LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT DES HOMMES; ELLE PEUT STIMULER EFFECTIVEMENT LE DIALOGUE DES CULTURES. ELLE LE FERA AUX COTES D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE LA FAMILLE DES NATIONS UNIES, DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE, DU GROUPE ACP/CEE DE LA CONVENTION DE LOME, ...

L'AGENCE A DONC DES AMBITIONS EXALTANTES. PAR LE SEUL FAIT QU'ELLE REGROUPE TANT DE PAYS, APPARTENANT A TOUS LES CONTINENTS, AYANT DES REGIMES POLITIQUES DIFFERENTS, ELLE APPORTE LA PREUVE DE SA NEUTRALITE POLITIQUE. RIEN NE DEVRAIT PLUS EMPECHER CEUX QUI S'EN TIENNENT ENCORE ECARTES DE NOUS REJOINDRE; NOUS LES ATTENDONS AVEC LA CONVICTION QUE LEUR APPOINT SERA, LE JOUR OU ILS EN DECIDERONT, LE BIENVENU.

AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES, L'AGENCE, PAR ELLE-MEME ET EN UTILISANT UN COMITE INTERNE CHARGE DE REFLECHIR A SON ACTION ET A SES STRUCTURES, EN CONVIAIT AUSSI A LA REFLEXION UN "COMITE DES SAGES", A ACCOMPLI UN UTILE ET INTERESSANT TRAVAIL DE MISE AU POINT. LES GRANDES ORIENTATIONS SONT MAINTENANT DEFINIES, ET LA CONFERENCE GENERALE EST LA POUR DEFINIR LES PRIORITES; LE TEMPS EST VENU DE REALISER.

\*

\* \* \*

LA FRANCE, POUR SA PART, JOUERA SON ROLE ET PRENDRA SES RESPONSABILITES DANS LES DEVELOPPEMENTS QUE NOUS ATTENDONS TOUS ET QUE L'EXPERIENCE ACCUMULEE ICI PERMET.

LES MINISTERES INTERESSES, CULTURE, EDUCATION, RECHERCHE, JEUNESSE ET SPORTS, ET RELATIONS EXTERIEURES BIEN SUR, APPUIERONT LES EFFORTS DE L'AGENCE CHAQUE FOIS QUE CELA SERA SOUHAITABLE. AINSI TEMOIGNERONS-NOUS DE L'IMPORTANCE ATTACHEE AU PLEIN SUCCES DE SES PROGRAMMES. IL Y A QUELQUES JOURS LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE APPORTAIT SON SOUTIEN A L'OEUVRE DE L'UNESCO; EN SON NOM ET AU NOM DU GOUVERNEMENT FRANCAIS, JE VOUS DONNE, OU PLUTOT VOUS RENOUVELLE AUJOURD'HUI L'ASSURANCE DE NOTRE APPUI A L'ACTION DE L'AGENCE.

LA CRISE NOUS CONTRAINT A LA RIGUEUR. CELLE-CI NE SAURAIT SIGNIFIER RENONCEMENT. BIEN AU CONTRAIRE; C'EST DANS LA DIFFICULTE QU'IL FAUT AVEC REALISME CHERCHER L'EFFICACITE. RASSEMBLES ICI, NOUS DEVONS OEUVRER ENSEMBLE POUR QUE L'AGENCE CONTRIBUE, DANS LE CADRE DE SA VOCATION ET DE SA MISSION, A LA MATERIALISATION DES ESPOIRS DE NOS PEUPLES DANS UN MEILLEUR DESTIN. TEL EST LE VOEU QUE J'EXPRIMERAI EN VOTRE NOM COLLECTIF ET AU NOM DE MON PAYS AU MOMENT OU J'AI L'HONNEUR D'ASSISTER A L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE GENERALE./.

ALLOCUTION DE S.E. MONSIEUR CHARLES HELOU

ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE

Ma voix n'est pas ma voix. Elle est la voix du Liban envahi, ravagé mais dont les hommes et les femmes restent debout et vous adressent, du milieu de leurs ruines, un salut fraternel. Leur message est celui-là même que vous pouviez attendre d'eux. Il est l'affirmation de leur foi dans la liberté, la liberté qui est au cœur de la francophonie, la liberté qui est dans leur propre cœur, la liberté à laquelle le Liban a lié, depuis toujours, son propre sort.

Si l'usage de la langue française nous est cher et familier, à nous comme à vous-mêmes, c'est parce que, comme le disait déjà l'Abbé GREGOIRE à la Convention : "Le français est la langue de la liberté". Hors de France, il apparaît aussi, pour les minorités francophones ardentes et dynamiques, réparties sur tous les continents, comme le droit à la différence; le refus de toute hégémonie des hommes et des vocabulaires; ou encore la résistance à un mode de vie automatisé, aseptisé, sans chaleur fraternelle.

Bernard SHAW, parlant de l'Angleterre et de l'Amérique de son époque, disait qu'elles étaient séparées par une langue commune. Simple boutade, certes ! Mais elle nous donne l'occasion et le droit de dire que ce qui, essentiellement, nous unit, tous ici présents, ainsi que les peuples que nous représentons, c'est le culte des mêmes valeurs; c'est un humanisme qui nous porte, dans la diversité des races, des religions, des couleurs, à croire et à proclamer que tout homme est une histoire sacrée. Ce qui nous unit, ce n'est point seulement la possibilité de parler une même langue (langue maternelle ou officielle ou encore langue de communication) mais aussi et surtout le pouvoir de tenir un même langage, celui de l'humain et de l'universel, le langage qui, par-dessus toutes les frontières, exprime toutes les angoisses et toutes les aspirations des habitants de la planète Terre.

Nos apports respectifs à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, sont visiblement tout imprégnés du même esprit. Par là ils acquièrent une portée considérable qui dépasse toute limite administrative ou financière, une portée qui dépasse même le cadre juridique de la Convention de Niamey qui a donné naissance à l'ACCT. En créant une communauté exemplaire, la francophonie veut et peut influer sur l'évolution et le progrès du genre humain.

Tels sont les mérites de la culture humaniste à laquelle nous croyons de cette culture ouverte à toutes les cultures. Elle se présente à la fois comme une culture à plusieurs voix et comme un dialogue des cultures, notamment - (et pour rejoindre un enseignement désormais classique) - la francité, la négritude, l'arabité, c'est-à-dire les cultures des trois principaux promoteurs de la francophonie : le Général de GAULLE, le Président BOURGUIBA et le Président SENGHOR. Cette culture est enfin, sur tous les plans étroitement liés du Culturel, du technique, de l'économique et du social, celle de la parole échangée et du pain partagé.

Mais en parlant de culture à plusieurs voix et de dialogue des cultures, j'ai conscience de définir aussi la nature et la vocation du Liban.

Le Liban, cette terre aujourd'hui brûlée, qui semble se détacher de tous les continents, cette île - fantôme qui dérive dans l'horreur et les ténèbres, était - et doit redevenir - une terre de lumière et de ferveur, le lieu de rencontre des hommes, des idées et des cultes, le pays par excellence de l'ouverture et de l'accueil; la patrie commune de 17 communautés religieuses dont, "le vouloir vivre" en commun, était comme une préfiguration de ce que pourrait être la paix pour toute la région. Le Liban qui avait fait la paix entre ses prophètes, avait la vocation de "libaniser", par son exemple et son rayonnement, le Moyen-Orient tout entier.

Or c'est le Moyen-Orient qui a fait irruption chez nous, dans les mille réactions en chaîne de la violence; dans des invasions laissant chaque envahisseur appliquer, pour son compte,

la maxime tant de fois éprouvée depuis des millénaires et qui est de diviser pour régner; pratiquement, de provoquer, d'encourager et d'armer l'une ou l'autre des communautés, contre d'autres communautés ou contre l'Etat.

Depuis des années, nous nous efforçons de nous réunir entre Libanais et de refaire ce que l'on appelle "l'entente", en des tentatives sans cesse recommencées face à des occupants, que le Conseil de Sécurité invite - platoniquement hélas - à quitter notre territoire.

Liban, "Terre du lait et du miel" chantée par les prophètes, aujourd'hui couverte de cendres, victime de tes propres dons, ceux qui s'acharnent sur-toi, ceux qui se détournent de toi, ne savent pas tout ce qu'ils perdraient en te perdant.

Il n'est pas de pays, proche ou lointain, qui ne risque d'être atteint par l'entreprise de destruction du haut lieu où nous sommes. Il n'est pas de pays qui soit sûr de n'être pas un jour le Liban de quelqu'un.

Cependant attaqué, mis à feu et à sang au dedans, parfois mal jugé au dehors, rendu responsable de ses propres malheurs (suivant la maxime de VAUVENARGUES disant : "Nous querellons les malheureux pour nous dispenser de les plaindre") notre pays sait qu'il doit sauver non seulement sa vie mais ses raisons de vivre, c'est-à-dire son expérience si longtemps réussie et admirée de synthèse humaine exceptionnelle entre toutes ses familles spirituelles, dans le respect mutuel de leurs droits; qu'il doit retrouver son rôle, précieux pour toute la région, d'artisan de cohabitation et de coopération des grandes religions universelles; qu'il lui faut enfin poursuivre sa mission qui fait de lui un facteur de rapprochement des peuples et plus encore l'épine dorsale des relations entre l'Orient et l'Occident.

L'importance de notre apport à l'Occident et à l'Orient, il nous suffirait, pour l'illustrer, d'évoquer le nom de nos cités parmi les plus prestigieuses du passé et, nous le croyons, de

l'avenir aussi. Voici la capitale, Beyrouth (La Beryte des Romains et de leur grande école de droit). Voici Tyr et Sidon d'où les trirèmes partirent à la découverte du monde; et Baalbeck, haut plateau de temples où des choeurs de vivants s'efforçaient de ressusciter les dieux morts; et Tripoli, la triple ville aux civilisations superposées; et Byblos, la plus glorieuse, la plus ancienne, celle dont les sarcophages portent la trace et la preuve de sa découverte de l'alphabet.

Fidèle artisan de la renaissance arabe, le Liban a bien su concilier ce rôle d'avant-garde, avec sa fidélité aux cultures qui lui ont valu, au cours des siècles, sa très riche personnalité d'aujourd'hui.

En débarquant, il y a près de 20 ans (au printemps de 1966) à l'aérodrome de Beyrouth, comme un archange noir chargé de grâces et de révélations, le Président SENGHOR disait : "... notre coopération est facilitée par les complémentarités afro-asiatiques, très exactement négro-arabes...". Et il ajoutait : "Dans cette partie du Proche-Orient, vous êtes les plus arabes et les plus universalistes... Il disait aussi : "Le Liban a joué un très grand rôle dans l'élaboration de la culture méditerranéenne..."

Aujourd'hui encore en pleine tragédie, nous continuons à apparaître, en mille circonstances, comme un phare spirituel et culturel de la méditerranée orientale.

Mon propos pourrait être illustré par tous les chiffres qui donnent la preuve et la mesure de notre vitalité, de notre résistance, de notre courage, de l'ampleur des ressources morales, dont nous disposons.

Mais il y aurait trop de chiffres à citer : ceux notamment de notre coefficient de scolarisation malgré tous les dangers, (dans des écoles où la langue française occupe la plus large place); ceux de notre production artistique et littéraire malgré toutes les épreuves, ceux de notre pouvoir de création et d'expansion, au Liban et à l'étranger, malgré tous les obstacles.

A chaque cessez-le-feu, si précaire, si dérisoire qu'il soit, les études reprennent, là où des bâtiments scolaires sont encore debout, là où les "ruines peuvent encore abriter maîtres et élèves, là enfin où la voix humaine peut dominer le tumulte des explosions.

A chaque duperie de cessez-le-feu, les conférences reprennent, le théâtre reprend, les expositions de sculpture, de peinture reprennent celle du livre tout récemment qui groupait plus de maisons d'édition que tous les pays arabes d'Orient et faisait imprimer plus d'ouvrages que dans l'ensemble de ces mêmes pays.

Un peuple qui croit, un peuple qui crée, n'est pas un peuple qui meurt.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant de terminer, vous remercier pour l'accueil que vous voulez bien réservé au Liban et à moi-même.

Mes remerciements vont à M. le Président CAKPO-CHICHI qui vient de me donner si cordialement la parole et à qui nous devons rendre hommage pour son action au service de notre Agence. Mes remerciements vont aussi à M. le Ministre Claude CHEYSSON à qui je m'adresserai en conclusion de mon message; à M. le Secrétaire Général, M. OWONO-NGUEMA, artisan zélé des progrès de l'ACCT, et qui m'a invité avec tant de courtoisie et de chaleur à assister à votre Conférence Générale. Cela me vaut le privilège de m'adresser, en vos personnes, à des membres éminents de notre grande famille francophone, à des représentants d'organismes et de pays qui ont manifesté à mes compatriotes et à mon pays tout entier, des sentiments fraternels, une solidarité agissante.

J'espère avoir, au cours de nos rencontres, bien d'autres occasions d'exprimer, à chacun et à tous, mes sentiments d'estime et d'admiration.

Je voudrais maintenantachever le message que je porte avec moi et en moi, par un appel, un appel à l'aide, une aide qui se situe essentiellement sur le plan culturel, celui de notre Organisation, le plan de la justice et de la vérité, le plan de l'humanisme qui est une communion douloureuse avec toutes les misères, un élan perpétuel vers tous les renouveaux.

Au-delà de notre Agence de Coopération, c'est à l'ensemble du monde francophone que je m'adresse en mon nom, et au nom de mes compatriotes. Nous demandons à tous ceux qui veulent bien nous écouter, de prendre et de propager une connaissance, sans cesse plus claire, de notre problème, de notre drame et de nos espérances. Nous leur demandons de ne pas nous laisser submerger par les ténèbres; de savoir et de dire, en dépit de toutes les propagandes qui préludent à tous les massacres, que ce que nous défendons, dans notre pays, dans nos foyers, c'est la liberté de croire et la grâce d'aimer.

=====

Monsieur le Ministre CHEYSSON, vos initiatives d'hier, vos paroles d'aujourd'hui vont droit au cœur de tous les Libanais.

De façon générale, parmi les concours qui nous sont apportés pour retrouver notre sécurité, notre visage et notre mission, comment ne pas réservé à la France, une mention privilégiée ?

La France participe, depuis le mois de mai 1978, à la Force Intérimaire des Nations Unies pour le Liban Sud (La Finul). Elle participe, notamment depuis l'automne de 1982, à la force multinationale chargée d'aider les autorités libanaises à réaliser leur plan de libération du territoire.

Chacun sait avec quel courage, quelle abnégation, la force de paix française s'acquitte de son devoir, aux côtés d'autres contingents internationaux également admirables. Avec quels sacrifices aussi. Tous les hommes de cœur, dans le monde, se sont, de près ou de loin, inclinés, avec le Président MITTERRAND, devant la dépouille mortelle des enfants de France tombés à

.../...

Beyrouth pour le Liban et pour la paix; et devant la résolution, le courage de leurs camarades, plus particulièrement de ceux qui se sont offerts à les remplacer.

Et personne n'a oublié les déclarations du Président MITTERRAND, disant après sa visite à Beyrouth:

"Je dis qu'un pays est grand par sa force  
"d'àme, par sa résolution comme par les  
"amitiés et le respect qu'il mérite. C'est  
"pourquoi au Liban la France reste et  
"restera fidèle à ses engagements..."

Ainsi le Président de la République Française, humaniste de toujours, associant le geste et la parole, définissait-il la grandeur, dont il donnait lui-même, à son tour, un exemple émouvant.

Par son Président, par ses Ministres, ses Députés, ses messages les plus divers, la France n'a pas cessé de manifester sa fidélité à l'amitié franco-libanaise, à laquelle nous répondons, depuis près de dix siècles, par une même fidélité.

=====

Mesdames, Messieurs,

Entre chacun de vos pays et le mien, je pourrais évoquer plus d'un chapitre d'histoire. Aujourd'hui nos relations se nouent et se développent dans des organisations si nombreuses et diverses que nous les désignons par leurs initiales : A.C.C.T.; A.I.P.L.F.; A.U.P.E.L.F., d'autres encore. Mais ces organisations me paraissent avoir, toutes, un même nom. Par les valeurs qui les unissent, par les qualités et les vertus qu'elles supposent et qu'elles stimulent, par tous les dons qu'elles exigent, elles sont en vérité un Ordre, l'un des derniers Ordres de Chevalerie, l'Ordres de Chevalerie, l'Ordre de la liberté et de sa soeur jumelle la fraternité.